

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18319 - 71ÈME ANNÉE

835.000 habitants au 1er janvier 2013, accroissement naturel de plus de 10.000 personnes par an

5.370 habitants de plus par an malgré l'émigration

Le dernier numéro de l'INSEE-Flash publié hier est une étude de l'évolution de la population entre 2008 et 2013. Pendant cinq ans, l'excédent des naissances sur les décès fait croître la population de 10.200 habitants par an en moyenne entre 2008 et 2013, mais La Réunion est une terre d'émigration, avec 4.900 départs de plus que d'arrivées par an. Cela fait qu'au cours de cette période, la population s'est accrue de 5.370 personnes par an en moyenne pour aboutir à 835.103 habitants au 1er janvier 2013. Ces données doivent être la base de toutes les décisions. Voici le contenu de l'étude de l'INSEE.

« Avec 835 103 habitants au 1er janvier 2013, La Réunion abrite 1,3 % de la population française. L'île se place au 26e rang des départements français les plus peuplés. Depuis 2008, la population s'est accrue de 26.850 personnes, soit 5.370 habitants supplémentaires en moyenne chaque année.

La croissance de la population ralentit nettement

Entre 2008 et 2013, la population augmente de 0,7 % par an en moyenne, soit toujours plus qu'en France métropolitaine (+ 0,5 %). Cependant, la croissance de la population ralentit fortement ces dernières années. Elle augmentait de 1,5 % par an entre 1999 et 2008 et de 1,9 % par an entre 1990 et 1999. Ainsi, La Réunion n'est plus que la 7e région française où la population croît le plus vite parmi les nouvelles grandes régions françaises (hors Mayotte). Elle se place notamment derrière la Guyane (+ 2,2 % par an), la Corse (+ 1,1 %) et le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (+ 1,0 %).

Aux Antilles, la Martinique perd des habitants (- 0,6 % par an) et la population est stable en Guadeloupe (+ 0,0 %).



En 2013, Saint-Denis comptait plus de 142.000 habitants, soit 17 % de la population de La Réunion.

Par départements (hors Mayotte), La Réunion n'occupe plus que le 26e rang en termes de dynamisme démographique derrière des départements situés le long du littoral atlantique et méditerranéen, dans les Alpes et plus généralement dans l'aire d'influence des grandes métropoles.

La croissance démographique soutenue par les naissances

À La Réunion, l'augmentation de la population est portée par le solde naturel : les naissances sont plus nombreuses que les décès. Dans les

départements métropolitains, le dynamisme démographique s'explique surtout par les mouvements migratoires.

L'excédent des naissances sur les décès fait croître la population de 10.200 habitants par an en moyenne entre 2008 et 2013 (soit + 1,2 % par an). Mais les départs ont été bien plus nombreux que les arrivées avec un déficit de 4.900 habitants par an en moyenne sur la période. Ce solde migratoire apparent négatif (- 0,5 % par an) atténue l'effet de l'accroissement naturel de la population.

Une croissance inégale

des communes

Entre 2008 et 2013, huit communes perdent des habitants. Les baisses les plus marquées concernent Cilaos, où de plus en plus de logements sont vacants, et Le Port, où le nombre de logements stagne tandis que la décohabitation se poursuit. Les populations de Saint-Denis et de Sainte-Suzanne diminuent pour la première fois. La population baisse également sur cinq ans à Salazie, Sainte-Rose, Petite-Île et Saint-Philippe. Ces ralentissements s'expliquent partout par une diminution rapide de la taille des ménages que

ne compense pas toujours l'augmentation du nombre de logements. Par exemple à Saint-Denis, la croissance du nombre de logements (+2,7 % en 5 ans) ne suffit pas à compenser la hausse du nombre de logements vacants et la chute du nombre de personnes par logement (de 2,59 personnes en 2008 à 2,36 en 2013).

À l'opposé, la population augmente fortement à La Plaine-des-Palmistes, Saint-Leu et Bras-Panon. Avec plus de 2 % par an, ces communes se placent parmi les plus dynamiques de France.

Le ralentissement de la croissance de la population est particulièrement marqué aux Avirons, à Saint-Paul et à La Possession et dans une moindre mesure à Saint-André, Saint-Louis ou au Tampon.

À l'opposé, certaines communes comme Saint-Benoît, Bras-Panon, Saint-Pierre, Saint-Leu ou Trois-Bassins sont plus dynamiques entre 2008 et 2013 qu'entre 1999 et 2008.

Par microrégion, la population croît plus vite dans l'Est (+ 1,2 % par an) et dans le Sud (+ 1,0 %) que dans l'Ouest (+ 0,5 %). Elle stagne dans le Nord (+ 0,0 % par an)».

Les vœux du président de la République

L'austérité continuera en 2016

Lors de ses vœux jeudi soir, François Hollande n'a pas annoncé de remise en cause de la politique d'austérité et a confirmé le prolongement de l'état de guerre. Ses principales annonces sur l'emploi ne dépendent pas de l'État, mais des Régions.

Jeudi soir, François Hollande a présenté ses vœux aux Français. Lors de sa déclaration, le président de la République a insisté sur l'état de guerre. « Nous n'en avons pas terminé contre le terrorisme, (...) nous continuerons autant que nécessaire », a-t-il dit. Autrement dit, la guerre sera longue. Le chef de l'État a également justifié l'inscription dans la Constitution de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité.

C'est la conséquence du basculement opéré l'an dernier qui va peser sur les autres décisions. L'État renforcera les moyens de la police, de l'armée et de la justice. La priorité à l'état de guerre réduit donc les marges de manœuvre financières de l'État. Cela se voit dans les annonces faites par le président de la République. Les plus importantes ne relèvent en effet pas de la compétence de l'État et donc de ses finances.

Les promesses dépendent des Régions

Pour lutter contre le chômage, François Hollande a annoncé plusieurs mesures. La première est celle de former 500.000 demandeurs d'emploi à des métiers d'avenir. La seconde est de développer l'apprentissage, de manière à ce que tous les apprentis puissent avoir un employeur, et que toutes les entre-

prises aient dans leur effectif au moins un apprenti.

La mise en œuvre de la formation et de l'apprentissage ne sont plus depuis longtemps des compétences de l'État, mais des Régions. Ce serait donc à ces dernières de financer la création de ces centaines de milliers de stages. Or, depuis les élections des 6 et 13 décembre derniers, la majorité des Régions est dirigée par des présidents se situant dans l'opposition au gouvernement. La responsabilité de l'application des principales annonces en termes de lutte contre le chômage est donc renvoyée à des collectivités qui subissent depuis plusieurs années la diminution des dotations de l'État. La rencontre prévue ce mois-ci entre le président de la République, le Premier ministre et les présidents de Région donnera une première indication sur la portée réelle de la nouvelle promesse du président de la République.

Dans la lutte contre le chômage, la seule annonce relevant directement de la compétence de l'État est une « simplification du Code du travail ». Elle se heurte aux revendications des syndicats de travailleurs qui refusent que soient remises en cause les conquêtes sociales du Front populaire et du Conseil national de la Résistance. Les syndicats s'opposent à ce que, sous couvert de simplification, ait lieu un démantèlement des protections sociales, fragilisant les

droits des travailleurs.

NRL incompatible avec la cause du climat

Le dernier point abordé a été les suites de la Conférence de Paris sur le climat. François Hollande s'est félicité de l'Accord de Paris à la COP21. Il a décliné une feuille de route pour son application. Le président de la République a annoncé un plan de rénovation des bâtiments existants, et le développement des énergies renouvelables. Cela devrait être un programme de « grands travaux pour la croissance verte ». Selon François Hollande, la cause du climat sera un grand chantier pour l'emploi. À La Réunion, cet engagement mettra-t-il à l'épreuve une politique menée en totale contradiction de cette proclamation ? Car pour être traduite en acte, cette annonce impose la remise en cause de la NRL et la réaffectation des crédits prévus sur ce projet dans de grands travaux pour la croissance verte.

Par ailleurs, le président de la République n'a annoncé aucune inflexion de la politique d'austérité appliquée depuis l'époque de la présidence de Nicolas Sarkozy. Avec le prolongement de l'état de guerre, cela augure donc de difficultés encore plus grandes pour la population qui subit les effets de cette politique.

M.M.

Édito

Heureusement ce n'était pas un cyclone

A La Réunion, le passage de la nouvelle année s'est fait sous le signe de la vigilance. Météo France avait en effet lancé l'alerte, qui a déclenché le passage en vigilance fortes pluies.

Les intempéries ont particulièrement touché la commune de Saint-Philippe. La station du Baril a relevé plus de 900 millimètres de précipitation en 24 heures, soit près d'un mètre d'eau. La ville s'est retrouvée totalement enclavée. La route nationale était coupée au Nord et au Sud. Plusieurs familles ont dû être évacuées. Une soixantaine de personnes a trouvé refuge dans un centre d'hébergement d'urgence. Le maire a demandé que sa commune puisse bénéficier d'un arrêté de catastrophe naturelle.

Cet épisode pluvieux a rappelé la vulnérabilité de notre île à l'eau qui ruisselle. Comme à chaque forte pluie, les radiers étaient des dangers. Leur remplacement par des ouvrages permettant le franchissement en toute sécurité des ravines devrait être une priorité. Mais d'autres choix sont faits, notamment pour privilégier la construction d'une route en mer entre Saint-Denis et La Possession. Toutes les sommes englouties dans la mer manqueront pour réaliser enfin une liaison sécurisée entre le Nord et l'Ouest de l'île, qui ne peut pas passer par le littoral. La route en mer dite NRL est en effet condamnée à subir le choc des cyclones et la

montée du niveau de la mer.

Dans le monde, l'année 2015 s'est terminée par des phénomènes climatiques exceptionnels. Au Pôle Nord, les températures étaient supérieures de 20 degrés à la normale et il ne gelait pas. À Montréal au Canada, il faisait 15 degrés en plein hiver. À New York, le thermomètre est monté au-dessus de 20 degrés à la fin du mois de décembre. Ailleurs dans le monde, des températures plus élevées que la norme ont favorisé des feux de forêt aux États-Unis, en Espagne et en Australie.

La Réunion est une île située sur la même planète que ces pays. Elle sera donc touchée par les conséquences du changement climatique. Plutôt que de tout investir dans une route qui sera détruite par la mer, la raison impose de protéger la population des dangers de l'eau qui ruisselle.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Billet philosophique**Une « année des enjeux et des défis à relever »**

Après les belles fêtes et jolis vœux de nouvel an pour 2016, une question se pose à La Réunion comme dans le monde entier : kosa nou fé astèr ? Au-delà des beaux souhaits proclamés, qu'allons-nous faire concrètement pour résoudre au plus vite et au mieux les graves problèmes socio-économiques, environnementaux, culturels et politiques de nos sociétés ? Une question philosophique que l'on peut se poser en ce début d'année...



Maurice Gironcel. (photo A.D.)

Deux mois avant l'ouverture à Paris de la COP 21, le journal "L'Humanité-Dimanche" a publié un entretien avec Marc Fontecave, chimiste et membre de l'Académie des sciences en France, sur l'importance et l'urgence d'en finir avec les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. « Après avoir brûlé pendant deux siècles les carburants fossiles, l'humanité pourrait faire le chemin à l'envers », dit le scientifique, pour qui cela « doit faire l'objet d'une forte réflexion prospective ».

« Il n'y a pas d'autre choix que de faire confiance à la recherche et lui donner plus de moyens financiers et humains, et plus de temps », ajoute le scientifique, qui propose des mesures chimiques pour que le dioxyde de carbone ne soit « plus émetteur de gaz à effet de serre ». Après les belles proclamations des chefs d'État à Paris, quelles décisions politiques concrètes seront

donc prises à ce sujet dans les mois et années à venir pour sauver l'humanité ?

La pression de la société civile

À ce sujet, le génie collectif du peuple réunionnais montre également à quel point il est sensible à ce problème et propose des solutions concrètes, comme le prouve par exemple Karl Hoarau, maître de conférences en climatologie à l'université de Cergy-Pontoise près de Paris, dans ses réponses au "Quotidien" de dimanche dernier. Ainsi, dit-il, « les engagements pris par tous les pays lors de la COP 21 ne suffiront pas à contenir le réchauffement à + 1,5 degré par rapport à la température de l'ère pré-industrielle (1850) ».

Pour Karl Hoarau, « il faut qu'on fasse vite pour arriver à limiter à + 2 degrés. Mais les politiques n'ont pas la même durée de mandat que le temps climatique. Il faut que la société civile fasse pression sur les gouvernements ».

Une nation libre et responsable

Nous allons citer un autre exemple d'engagements de Réunionnais dans ce combat : c'est l'éditorial de "l'Agenda 2016" du Sidélec Réunion (Syndicat Intercommunal de l'Électricité dans le pays), publié par Maurice Gironcel, le président de cette instance. Ce co-secrétaire général du Parti Communiste Réunionnais et maire de Sainte-Suzanne attire avec raison l'attention de nos compatriotes sur l'importance de 2016, cette « année des enjeux et des défis à relever », comme sur le fait qu'« ensemble nous devons résolument nous tourner vers l'avenir ».

Cet élu réunionnais, qui a fait de sa commune une des seules villes du pays produisant plus d'énergie (renouvelable et non polluante) qu'elle en consomme, rappelle que l'un des enjeux essentiels de cette année sera le vote de la loi « pour l'égalité réelle Outre-Mer ». Donc unissons-nous et luttons ensemble chaque jour pour que cette loi mette un terme au système néo-colonial instauré après la loi anti-coloniale du 19 mars 1946 et fasse du peuple réunionnais une nation libre et responsable pour un développement durable et humain de son pays, solidaire des peuples frères de l'Indonésie.

Roger Orlu

20 désemb

Bourbon pointu (5)

L'insouciance de l'enfance fit place à la révolte du jeune adulte. Peu à peu se dévoilait aux yeux de Paul l'horreur du système colonial obnubilé par la possession et la course au profit, un système qui avait mené à sa ruine son propre père et à la folie sa propre mère. Il avait observé l'amitié qui pouvait se nouer entre les peuples esclaves si différents, d'horizons opposés même. Il s'apercevait qu'il suffisait parfois d'un sourire, d'un seul, pour que ces hommes fussent étonnés et même émerveillés de ne pas être traités en objet, ou comme du bétail, qu'il suffisait parfois de cela pour qu'ils se livrassent complètement et offrirent leur pleine et entière amitié. Plus qu'un cadeau, c'était un don.

Certains s'ouvraient – certes c'était parfois ombré de réticences ou d'arrière-pensées, mais ils pouvaient alors aller jusqu'à l'épanchement. Il fallait pour cela tendre une oreille attentive et bienveillante à un créole difficile plein de mots obscurs sur lesquels il était nécessaire de revenir, et qu'il fallait se faire expliquer pour se rendre compte par exemple combien ils avaient été écœurés de comprendre qu'ils avaient été achetés pour quelques verroteries, celles-là même, qui, prisées par les chefs africains, ne valaient rien sur les marchés. Un de ces chefs africains même, vendeur d'esclaves, devenu esclave à son tour par un revers de fortune, avait découvert sur les marchés de la capitale le pot aux roses ; il s'était mis à s'excuser devant chacun de ses compagnons, s'humiliant encore davantage que la condition qui lui était infligée et dans laquelle le sort l'avait placé, de sorte que tout le monde s'était mis à l'éviter. Était-ce à dire d'ailleurs qu'eux-mêmes, comme les chefs africains, ne valaient rien, qu'ils n'étaient que des pacotilles invendables, des jouets pour les enfants au berceau, ces enfants des maîtres ? Devant la rancœur et le dégoût de soi, Paul savait trouver les mots qu'il faut, et les gestes qui réconfortent.

Le domaine peu prospère des Miranville n'observa durant dix ans qui suivirent aucun acte de marronnage. Certains maîtres pourtant, à cette époque où l'impôt était proportionnel aux têtes d'esclaves, poussaient ceux dont ils ne voulaient plus au marronnage afin de s'en faire les chasseurs et de toucher la prime de la capture. Ils avaient mis pour cela en place sur la colonie tout un système de faux marronnés et de délation. D'une pierre deux coups. Procédé que le gouverneur n'ignorait pas, mais qu'il faisait semblant de ne pas connaître sachant que c'était la seule façon pour les petits colons de se refaire ou même de tenir financièrement. Ainsi tenait le système.

Quand Alexis de Mirecourt revint de France, il avait 25 ans. Il avait annoncé à Paul son retour dans une lettre fort bien ourlée quoiqu'un peu précieuse avec des « on ne peut pas dire que, mais... », et des « quelques choses qui ne se peuvent nommer en aucune autre langue »... Certes, c'était avec les perfections de la Cour de Versailles qu'il devait revenir, remarquait Paul, et il avait dû acquérir quelques ornements ou quelques perfections d'esprit inconnus dans les Provinces.

Sitôt qu'il reçut son ami Paul de Miranville, ce dernier ne reconnut pas, à travers le maintien et les mots de

son ancien compagnon, l'enfance qu'ils avaient partagée. Accueilli avec des civilités et des distances qui ne faisaient pas partie de leur ancienne amitié, Paul supposa qu'il s'agissait d'un simple effet de l'âge. Alexis se montra prolix sur les fastes de la Cour, décrivant longuement les modes en usage, les préséances nobiliaires et, avec des mots choisis, l'aérienne Galerie des Glaces du Palais de Versailles. Il semblait à Paul entendre un poème.

« Des lustres tout en cristaux de Bohême tombant d'un plafond orné de dorure et de figures mythologiques : la chaste Diane, la belle Vénus, Poséidon figuré dans sa colère... Et des miroirs partout réfléchissant à la fois le jardin et les peintures dorées, face à l'ouest. Et quand le soleil se couche, en été, qu'il parade des heures durant, je vous assure : il se trouve répété de toutes parts, du jaune carmin au violet cardinal ; alors les cristaux flottants, les miroirs et les dorures se renvoient la lumière, et la galerie alors se met à s'embraser de mille feux, et toute la Cour, à cet instant, célèbre la grandeur de la France et celle du Roi Soleil... On ne saurait rendre compte avec exactitude d'un tel faste, ni la munificence d'un tel spectacle dans un tel lieu... » Il n'y avait que lui qui parlait : il semblait qu'il n'y avait pas de place dans son discours pour autre chose que lui-même et ses souvenirs. Il semblait même à Paul qu'il existait de moins en moins sur cette terrasse, qu'il s'effaçait peu à peu, ou à tout le moins qu'il n'était plus considéré que comme une oreille à remplir.

La redingote bleue du discoureur montrait, aux plis du coude et du collet, des reflets soyeux « preuve de l'excellente qualité d'une étoffe ». « Vois-tu comme cette cravate que je porte, nouée en touffe, est presque transparente, tant le linge en est fin. Sens ! Quelle caresse ! C'est du Mourtier, drapier et tailleur à la cour. Et ces culottes collantes, comme on voit bien aux genoux la douceur veloutée du tissu. Du Mourtier aussi, la dernière mode à Versailles. Un tailleur qui mène si bien son train à la Cour qu'il a obtenu ses quartiers d'anoblissement. » Il se penchait, comme pour lui faire une confidence : « Inutile de te dire qu'on ne trouve rien de tel dans tout Mahébourg ou dans Saint-Denis, les meilleures étoffes d'Inde n'ont pas cette délicatesse qu'ont les parures à la Cour. Et les comtesses là-bas, n'est-ce pas ?, ce n'est pas comme ces noiraudes d'ici... » Il riait, croisant et décroisant les jambes, pour mettre en valeur de petites bottes courtes, souples, à revers jaune et glands de cuir.

« Ah, les paons dans le jardin de Vaux-le-Vicomte !, continuait-il.

- Et le froid ?

- Pas si dur qu'on ne le dit. On s'y habitue même très bien. »

Un domestique apporta une pyramide de raisins noirs, un peu poivrés, qui avaient été aspergés de gouttelettes d'eau.

« De Bordeaux, mon cher... », souigna-t-il en en prenant un.

(Suite au numéro de mardi...)

Jean-Baptiste Kiya

Ot é

Bon lané 2016 dan lantant !

Vik tout sak la éspasé an 2015 la ba déor, sanm pou mwinn domoun na pwin tro rogré pou fini èk lané la. Ek tout difikilté nout tout i koné, difikilté la vi boudikont, pou sak i travay, néna la pèr pèrd son lanplwa, sa in naffer i pé angwass in moun, pou sak i travay pa néna langwass pou rod pou travay. La d'si an frans, 2015 té in lané lanfer pou banna èk dé gro latanta, inn o débi, lot a la fin d'lané, sèpousa néna i rogrèt arpa ditou 2015.

Pou la rényon osi, lané 2015 té pa tro in lané bandé. Touléka pou mwinn na pwin tro gran shoz pou rotonir anndanla, pou di, té in lané romarkab. Donkolor nou lé dovan lo minm défi davan yèr. Pou nou, lo bann défi 2015 i rèt lo minm défi 2016. Pou abord lané 2016 sérin sanm pou mwinn i fo daborinn la sékirité pou nout tout, pou an awar la sékirité i fo èt an pé partou, é déza dann son famy.

Pou mon par mi souèt zot tout in bon lané 2016, in lané èk plinn bon zafèr, bonèr pou tout, la santé pou tout, prospérité pou lo péi. Pou rolèv tout défi konm mi di la bon o, mi souèt in bon lantan dann mon famy, koman ni pé fé in bon lavansman si na pwin lantant ? Nou la bozwin tout la famyi ini. Alorss ni tras in tré d'si 2015, ni arkomans 2016 pli for. Ek mon famyi ini, mi souèt a zot in bon lané 2016, dan lantant !

Justin

“Bransh lé a-tèr, I marsh dési !” - In kozman pou la rout

Zot i oi, mi pans, in pé kosa mi vé dir ? Zot la fine alé marsh dann santyé épi toudinkou zot i oi in pyé d'boi koushé an travèr : ébin pou kontinyé z'ot shomin zot i pars par-dsi. Sans prop sa ! Sans figiré alor ? Sé kan kèlk'in, in boug for mèm, li lé a-tèr kisoï fatigé, kisoï malad, kisoï rish la fine oki, kisoï in moun la fine dégréné dann l'èskalyé sosyal... L'èr-la i fé pi in kont avèk li : sak l'avé la konsidérasyon dan li na pi, sak té i krin ali i krin pi, sak téi admir ali i admir pi. La fontaine la pa é in fab dsi lo lion kan la vni vyé, mèm bourik i fout ali in kou d'sabo an pasan koté li. Lo réspé lé né avan nou, mé in bonpé la fine obliyé. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan dakor rantre nou.